



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par la directrice de l'INAO le 21 novembre 2017

Document à transmettre à : votre ODG

Si vous avez plusieurs ODG, vous l'envoyez à l'ODG de votre choix

AOC, IGP ET IG

Les cahiers des charges concernés en vigueur et leurs éventuelles mises à jour sont disponibles sur le site Internet de l'INAO : www.inao.gouv.fr

Date de réception par l'ODG :

Date de validation par l'ODG :

DECLARATION D'IDENTIFICATION INITIALE

Articles : D644-1 (pour les AOC) et D646-2 (pour les IGP) du code rural et de la pêche maritime

RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATEUR

Identité de l'opérateur¹

Nom de l'entreprise : Sarl Caroline PARENT & Associés

N° SIRET : 493856595 0027 N° d'accise : FR 007859E0656

N° EVV (C.V.I.) : N° PPM :

Adresse : 10 B Rue des maigeons

Code Postal : 21200 Commune : BEAUNE

Tél : Fax : Portable : 06 61 17 95 37

e-mail : cparentgros@gmail.com

Nom, prénom du/des responsable(s) de l'entreprise et qualité² :
PARENT Caroline, gérante

Demandes complémentaires :

Si vous reprenez une structure existante, indiquer l'ancienne raison sociale :

et précisez : reprise en intégralité ou reprise partielle

Si vous avez un ou des bailleurs à métayage, indiquer leur(s) nom(s) et N° PPM :

Si vous avez un ou des métayers, indiquer leur(s) nom(s) et N°EVV (C.V.I.):

Si vous êtes apporteurs de raisins ou de moûts à un tiers, préciser le nom de ou des caves coopératives ou des acheteurs :

Appellation(s) ou IGP ou IG produite(s) et Activité(s) de l'opérateur (Mettre une croix dans les cases correspondantes pour lesquelles vous devez être habilités)

	producteur de raisins	producteur de moûts	vinificateur de vin de base	élaboreur /donneur d'ordre	acheteur de vins sur latte	Négociant
BOURGOGNE MOUSSEUX ROUGE						
CREMANT DE BOURGOGNE						

¹ Identité de l'opérateur : on appelle « opérateur » toute personne qui participe effectivement aux activités de production, transformation ou d'élaboration de l'AOC de l'IGP et de l'IG : producteur, vinificateur, négociant ou conditionneur. En cas de métayage, l'exploitant et le propriétaire font chacun une déclaration d'identification.

² Identité du responsable de l'entreprise : dans le cas d'une structure impliquant plusieurs responsables (par exemple un GAEC), chacun des responsables de l'entreprise doit être mentionné et devra signer l'engagement.

	producteur de raisins	producteur de moûts	vinificateur	conditionneur	négociant	producteur de raisins	producteur de moûts	vinificateur	conditionneur	négociant	producteur de raisins	producteur de moûts	vinificateur	conditionneur	négociant
ALOXE-CORTON															
AUXEY-DURESES				X	X										
BATARD-MONTRACHET				X	X										
BEAUJOLAIS															
BEAUNE															
BIENVENUE BATARD-MONTRACHET															
BLAGNY															
BONNES-MARES				X	X										
BOURGOGNE															
HAUTES COTES DE BEAUNE															
HAUTES COTES DE NUIT															
BOURGOGNE ALIGOTE															
BOURGOGNE PASSEOUTGRAIN															
BOUZERON															
BROUILLY															
CHABLIS															
CHABLIS GRAND CRU															
CHAMBERTIN				X	X										
CHAMBERTIN-CLOS DE BEZE				X	X										
CHAMBOLLE MUSIGNY				X	X										
CHAPELLE-CHAMBERTIN				X	X										
CHARLEMAGNE				X	X										
CHARMES-CHAMBERTIN				X	X										
CHASSAGNE-MONTRACHET				X	X										
CHENAS															
CHEVALIER-MONTRACHET															
CHIROUBLES															
CHOREY-LES-BEAUNE															
CLOS DE LA ROCHE				X	X										
CLOS DE TART				X	X										
CLOS DE VOUGEOT				X	X										
CLOS DES LAMBRAYS															
CLOS SAINT-DENIS															
CORTON				X	X										
CORTON-CHARLEMAGNE				X	X										
COTE DE BEAUNE															
COTE DE BEAUNE VILLAGES															
COTE DE BROUILLY															
COTE DE NUITS-VILLAGES															
COTE ROANNAISE															
COTES D'AUVERGNE															
COTES DU FOREZ															
COTEAUX BOURGUIGNONS															
COTEAUX DU LYONNAIS															
CRICOTS BATARD-MONTRACHET															
ECHZEUX				X	X										
FIXIN															
FLEURIE															
GEVREY-CHAMBERTIN				X	X										
GIVRY															
GRANDS-ECHZEUX															
GRIOTTE-CHAMBERTIN				X	X										
IRANCY															
JULIENAS															
LADOIX															
LA GRANDE RUE				X	X										
LA TACHE															
LA ROMANEE				X	X										
LATRICIERES-CHAMBERTIN				X	X										
MACON															
MARANGES															
MARSANNAY															
MAZIS-CHAMBERTIN				X	X										
MAZUYERES-CHAMBERTIN				X	X										
MERCUREY															
MEURSAULT				X	X										
MONTAGNY															
MONTHELIE															
MONTRACHET				X	X										
MOREY-SAINT-DENIS				X	X										
MORGON															
MOULIN A VENT															
MUSIGNY															
NUITS-SAINT-GEORGES				X	X										
PERNAND-VERGELESSES				X	X										
PETIT CHABLIS															
POMMARD				X	X										
POUILLY-FUISSE															
POUILLY-LOCHE				X	X										
POUILLY-VINZELLES				X	X										
PULIGNY-MONTRACHET															
REGNIE															
RICHEBOURG				X	X										
ROMANEE-CONTI															
ROMANEE-SAINT-VIVANT				X	X										
RUCHOTTES-CHAMBERTIN															
RULLY															
SAINT-AMOUR															
SAINT-AUBIN															
SAINT-BRIS															
SAINT POURCAIN															
SAINT-ROMAIN															
SAINT-VERAN															
SAITENAY															
SAVIGNY-LES-BEAUNE				X	X										
VIRE-CLESSE															
VOLNAY				X	X										
YOSNE-ROMANEE				X	X										
VOUGEOT				X	X										
VEZELAY															

ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR

* Je m'engage à :

Pour les opérateurs membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations, les IGP ou les IG produites pages 1, 2 et 3 de cette déclaration d'identification) :

- respecter les conditions de production et fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahier (s) des charges ;
- réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles internes et à ceux prévus par le plan de contrôle ;
- supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
- informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production.

Pour les opérateurs non membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations, les IGP ou les IG produites pages 1, 2 et 3 de cette déclaration d'identification) :

- respecter les conditions de production et fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahier(s) des charges ;
- réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles prévus par le plan de contrôle ;
- supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
- informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production ;

* J'accepte de participer aux contrôles internes réalisés sous la responsabilité de l'ODG ou des ODG (selon les appellations ou les IGP ou les IG produites pages 1, 2 et 3 de cette déclaration d'identification)³

* Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation :

- de figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
- de la communication de données nominatives me concernant à l'ODG ou des ODG, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

* Je certifie que ma déclaration d'identification comporte4..... pages (annexes comprises).

Fait à : Beaune

le : 05/05/2021

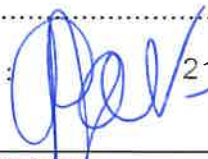
Nom et signatures du/des responsables de l'entreprise ou de son représentant :

PARENT Caroline

**SARL CAROLINE PARENT
& ASSOCIES**

Cachet(s) éventuel(s) de l'entreprise :

Signature(s) :



10 B rue des Naigeons
21200 BEAUNE - FRANCE
RCS DIJON 493 856 595
Accise FR 007 859 E 0656

La déclaration d'identification doit être établie en 2 exemplaires, dont l'un est conservé par l'opérateur

Documents à fournir :

- *Fiche CVI (relevé parcellaire validé par le service des douanes) où doit figurer l'écartement pieds/rangs (pour les producteurs ou apporteurs sauf pour les bailleurs).*
- A partir de 2009 :
 - Si pas de remplacement : Attestation de non-remplacement
 - Si plantation ou remplacement : Appellations Beaujolaises et Bourguignonnes fournir l'Attestation de traitement des plants à l'eau chaude ou facture des plants achetés portant la mention traitée à l'eau chaude ainsi que la durée, la date et la température ou exclusivement pour les appellations Beaujolaises Facture revendiquant la mention ZPd4.
- Clones utilisés **pour l'AOC Bourgogne** pour les plantations à partir de 2012 (facture d'achat de plants)

Tout dossier incomplet et/ou non signé ne pourra être pris en compte.

Toute modification au sein de votre entreprise doit être signalée à votre ODG.

Une déclaration d'identification pré-remplie est à votre disposition pour effectuer ces modifications.

Vous pouvez vous la procurer dans votre espace personnel sur le portail <http://www.innov-bourgogne.fr> (format papier ou déclaration en ligne) ou auprès de votre ODG.

³Engagement : pour les opérateurs non membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations ou les IGP ou les IG produites pages 1, 2 et 3 de cette déclaration d'identification), vous avez la possibilité de refuser le contrôle interne lors de la prise de rendez-vous de l'ODG. Dans ce cas, le contrôle sera effectué en contrôle externe à votre charge.

IGP	producteur de raisins	producteur de moûts	vinificateur	conditionneur	négociant
COTEAUX DE L'AUXOIS					
PUY DE DOME					
SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE					
SAONE ET LOIRE					
URFE					
YONNE					

Fine et Marc	Apporteur de matière première	éleveur	distillateur	conditionneur
Fine de Bourgogne				
Marc d'Auvergne				
Marc de Bourgogne				

CAPACITE DE CUVIERE (exprimée en hl) :

Renseignement obligatoire pour que votre déclaration d'identification soit recevable pour les activités :
vinificateur, conditionneur, négociant, éleveur, distillateur.

CHAI 1

N°EVV (C.V.I.) (si chez un opérateur différent/indiquer son nom) : *prestataire de service*

Adresse : *SAS FRANCOIS PARENT - 16 Rue Pierre gaignaux*

Code postal : *21200* Commune : *Beaune*

Tél : *03 80 22 61 85* Fax : Portable : *06 51 17 95 37*

E-mail : Capacité de cuverie :

CHAI 2

N°EVV (C.V.I.) (si chez un opérateur différent/indiquer son nom) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : Portable :

E-mail : Capacité de cuverie :

CHAI 3

N°EVV (C.V.I.) (si chez un opérateur différent/indiquer son nom) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : Portable :

E-mail : Capacité de cuverie :

Si vous avez d'autres chais, les mentionner sur une feuille vierge avec les mêmes renseignements que ci-dessus et la joindre à cette déclaration d'identification.